



Retrouvez nous sur www.expert-home.fr

N° Indigo 0 820 200 612

75 BD HAUSSMANN, 75008 PARIS -

Société indépendante financièrement et juridiquement, membre de la franchise et de la marque Expert-Home®

Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : 15/IMO/0180

Date du repérage : 25/03/2015



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : 93000

Commune : BOBIGNY

Adresse : Tribunal de Grande Instance

Périmètre de repérage : Ensemble des batiments

(Mise aux normes électrique)

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom: DRIEA-SBDEC

Adresse :

21-23 rue Miollis

75732 PARIS Cedex 15

Objet de la mission :

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Dossier Technique Amiante | ☐ Métrage Carrez | ☐ Installation électrique |
| ☐ Constat amiante avant vente | ☐ CREP | ☐ Diagnostic Technique (SRU) |
| ☒ Diag amiante avant travaux | ☐ Diag Assainissement | ☐ Diagnostic énergétique |
| ☐ Diag amiante avant démolition | ☐ Sécurité piscines | ☐ Prêt à taux zéro |
| ☐ Etat termites | ☐ Installation gaz | ☐ Ascenseur |
| ☐ Etat parasitaire | ☐ Radon | ☐ Diag Robien |
| ☐ Etat Risques Naturel et technologique | ☐ Etat des lieux | |

75,BOULEVARD HAUSMANN, 75008 PARIS -

RCS : 53300714200011 - Compagnie d'assurance : GAN / 80810333



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : 15/IMO/0180
Date du repérage : 25/03/2015

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement aux arrêtés du 22 août 2002 et du 12 décembre 2012 et conformément aux articles L.271-4 à L.271-6 du code de la construction et de l'habitation et aux articles R.1334-19, R.1334-22, R.1334-23, R.1334-24, R.1334-29-6 et l'annexe 13-9 du Code de la Santé Publique, issues du décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 de décembre 2008 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue : Tribunal de Grande Instance Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n° : Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété Code postal, ville : . 93000 BOBIGNY
Périmètre de repérage :	 Ensemble des bâtiments
Fonction principale du bâtiment : Année de construction :	 Bureaux Avant 1997

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom : ... DRIEA-SBDEC Adresse : 21-23 rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : ... DRIEA-SBDEC Adresse : 21-23 rue Miollis 75732 PARIS Cedex 15

Le(s) signataire(s)				
	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	MENACER Raouf	Diagnostiqueur	SOCOTEC	Obtention : 17/12/2013 Échéance : 16/12/2018 N° de certification : DTI / 1312-005
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	MENACER Raouf	Diagnostiqueur	SOCOTEC	Obtention : 17/12/2013 Échéance : 16/12/2018 N° de certification : DTI / 1312-005
Raison sociale et nom de l'entreprise : DPP EXPERT-HOME Adresse : 75 BD HAUSSMANN, 75008 PARIS				

Le rapport de repérage	
Date d'émission du rapport de repérage : 12/04/2015, remis au propriétaire le 12/04/2015	
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses	
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 61 pages	

Sommaire

- 1 Les conclusions**
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses**
- 3 La mission de repérage**
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage**
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage**
 - 5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
 - 5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
 - 5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
- 6 Signatures**
- 7 Annexes**

1. – Les conclusions

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits ayant fait l'objet d'analyse, ne contenant pas d'amiante :

Flocages (6ème étage : circulation)
Flocages (5ème étage : salle de reprographie 553)
Dalles moquettes avec entre-couche noire (5ème étage : bureau du president)
Fibralith (5ème étage : local technique terrasse)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (4ème étage : Bureau secretaire)
Flocages (4ème étage : salle de reprographie)
mousse isolante (4ème étage : circulation)
Flocages (4ème étage : circulation)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : bureau 380)
colle des tissus muraux (3ème étage : bureau 361)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (2ème étage : bureau 268)
colle des tissus muraux (2ème étage : circulation)
Flocages (Sous-Sol 3 : parking)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : escalier B)
Flocages (2ème étage : bureau 242)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (2ème étage : bureau 277)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (2ème étage : bureau 277)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (2ème étage : bureau 275)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (2ème étage : bureau 275)
colle des tissus muraux (2ème étage : circulation)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (2ème étage : bureau 295)
Flocages (2ème étage : bureau 295)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (2ème étage : bureau 292)
Flocages (2ème étage : bureau 292)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (2ème étage : bureau 280)
Flocages (2ème étage : bureau 280)

Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (2ème étage : bureau 279)
Flocages (2ème étage : bureau 279)
Flocages (2ème étage : circulation 1)
Flocages (2ème étage : circulation 2)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : bureau 388)
Flocages (3ème étage : bureau 388)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : bureau 387)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (3ème étage : bureau 387)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : bureau 353)
Flocages (3ème étage : bureau 353)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : bureau 341)
Flocages (3ème étage : bureau 341)
colle des tissus muraux (3ème étage : bureau 314)
Flocages (3ème étage : bureau 314)
colle des tissus muraux (3ème étage : bureau 312)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (3ème étage : bureau 312)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : bureau 320)
Flocages (3ème étage : bureau 320)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (3ème étage : bureau 332)
Flocages (3ème étage : bureau 332)
Flocages (3ème étage : circulation 1)
Flocages (3ème étage : circulation 2)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (1er étage : bureau 115)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (1er étage : bureau 115)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (1er étage : bureau 112)
Flocages (1er étage : bureau 112)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (1er étage : bureau 108)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (1er étage : bureau 108)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (1er étage : bureau 105)
Flocages (1er étage : bureau 105)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (1er étage : bureau 144)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (1er étage : bureau 144)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (1er étage : bureau 155)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (1er étage : bureau 155)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée : bureau R40)
Flocages (Rez de chaussée : bureau R40)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (Rez de chaussée : bureau R37)
Flocages (Rez de chaussée : bureau R37)
Lés moquette avec sous-couche (Rez de chaussée : bureau R37)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (4ème étage : bureau 441)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (4ème étage : bureau 441)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (4ème étage : bureau 421)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (4ème étage : bureau 421)
colle des tissus muraux (4ème étage : bureau 422)
Enduits à base de plâtre ou ciment
ou autres, projetés, lissés ou talochés (4ème étage : bureau 422)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (4ème étage : bureau 430)
Flocages (4ème étage : bureau 430)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (4ème étage : bureau 450)
Flocages (4ème étage : bureau 450)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (5ème étage : bureau 552)
Flocages (5ème étage : bureau 552)
Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives) (5ème étage : bureau 551)
Enduits à base de plâtre ou ciment

ou autres, projetés, lissés ou talochés (5ème étage : bureau 551)

Flocages (5ème étage : bureau 570)

Peintures (intumescents, bitumineuses, décoratives) (5ème étage : bureau 570)

Flocages (5ème étage : circulation 1)

Flocages (5ème étage : circulation 2)

Flocages (4ème étage : circulation 1)

Flocages (4ème étage : circulation 2)

Peintures (intumescents, bitumineuses, décoratives) (Sous-Sol 2 : bureau S45)

Flocages (Sous-Sol 2 : bureau S45)

Flocages (Sous-Sol 2 : circulation)

Flocages (Sous-Sol 3 : parking)

Flocages (Sous-Sol 3 : parking)

1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ...EURO-services-LABO

Adresse :122,rue Marcel Hartmann 94200 Ivry sur Seine

Numéro de l'accréditation Cofrac :N°1-1001

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article R. 1334-19 du code de la construction et de l'habitation prévoit que « Les propriétaires des immeubles bâtis mentionnés à l'article R. 1334-14 font réaliser, préalablement à la démolition de ces immeubles, un repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante ».

Conjointement, l'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail)

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»

Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies de façon non exhaustive dans l'annexe 13-9 du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste C) et par la norme NFX 46-020.

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par la liste C de l'Annexe 13.9 du Code de la santé publique et l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008

Extrait de l'annexe 13.9 (liste C) du Code de la santé publique modifié (liste non exhaustive)

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composites Ardoises fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée Conduits de ventilation Conduits d'évacuation d'eau
Revêtements bitumineux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte Bardeaux bitume ("shingle") Pare-vapeur Revêtements Colles
Accessoires de toitures	Rivets Faîtages Closirs
2. Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques Joints d'assemblage Tresses
Bardages	Plaques fibres-ciment Bacs fibres-ciment Ardoises fibres-ciment Isolants sous bardages
Appuis de fenêtres	Eléments fibres-ciment
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages Enduits projetés Revêtements durs (plaques planes fibres-ciment) Joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages Enduits projetés Joints de dilatation Entourage de poteaux (carton) Entourage de poteaux (fibres-ciment) Entourage de poteaux (matériau sandwich) Entourage de poteaux (carton-plâtre) Peintures intumescentes
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (tresses) Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (carton) Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (fibres-ciment)
Gaines et coffres verticaux	Flocages Enduits projetés coupe-feu Enduits lissés coupe-feu Enduits talochés coupe-feu Panneaux
Portes coupe-feu, portes pare-flammes	Vantaux Joints
4. Plafonds et faux-plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits projetés Panneaux collés ou vissés Coffrages perdus (carton-amiante) Coffrages perdus (fibres-ciment) Coffrages perdus (composites)
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits projetés Peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies Jonctions avec la façade Calfeutrements Joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Enduits projetés Panneaux Jonction entre panneaux
Faux-plafonds	Panneaux Plaques
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques Colles bitumineuses Revêtement plastique avec sous-couche Chape maigre Calfeutrement des passages de conduits Revêtement bitumineux des fondations
Revêtements de murs	Sous-couche des tissus muraux Revêtements durs (plaques de menuiseries) Revêtements durs (fibres-ciment)

	Colles des carrelages
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides)	Calorifugeages
	Enveloppes de calorifuges
	Conduits fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits fibres-ciment
	Jointes entre éléments
	Mastics
	Tresses
Clapets / volets coupe-feu	Manchons
	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
Vide-ordures	Rebouchage
	Conduit fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes et cloisons palières	Portes palières
	Cloisons palières
Trémie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Jointes mousse
Machinerie	Flocages
	Bourres
	Jonction murs / plancher
	Jointes mousse
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes.....	Bourres
	Tresses
	Jointes
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes internes
	Plaques isolantes externes
	Tissu amiante
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres
	Tresses
	Jointes
	Calorifugeages
	Peintures anti-condensation
	Plaques isolantes
	Tissu amiante
	Freins
	Embrayages
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus	Eléments fibres-ciment

Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008 (liste non exhaustive)

1-Toiture, terrasse et étanchéité	Plaques ondulées et planes
	Ardoises
	Eléments ponctuels
	Eléments de sous-toiture
	Bardeaux bitumé (type Shingle)
	Complexe d'étanchéité pour toiture
2-Parois verticales extérieures	Panneaux sandwichs
	Bardages
	Bardages métalliques à simple ou double peau
	Isolants sous bardage
	Mur et cloisons «en dur»
3-Parois verticales intérieures	Mur et cloisons «en dur»
	Poteaux (périphériques et intérieurs)
	Cloisons légères ou préfabriquées
	Gaines et coffres verticaux
	Portes coupe-feu / pare-flamme
	Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme
4-Plafonds et faux plafonds	Plafonds
	Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)
	Interfaces entre structures
	Gaines et coffres horizontaux
	Faux-plafonds
	Suspentes et contrevents
5-Planchers et planchers techniques	Revêtements de sol

	Planchers
6-Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)
	Conduits de vapeur, fumée, échappement
	Câbles électriques
	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
7-Ascenseurs et monte-charges	Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage
	Machinerie
	Trémie et Machinerie
8-Équipements divers et accessoires	Chaudières
	Tuyauteries
	Etuves
	Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs
	Aérothermes
	Installations autres
9-Installations industrielles	Fours
	Etuves Industrielles
	Tuyauteries Industrielles
	Racks
	Autres Industrielles
10-Voies et Réseaux divers	Conduits
	Revêtement routier

3.2.5 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

**Sous-Sol 3,
Sous-Sol 2,
Sous-Sol 1,
Rez de chaussée,
1er étage,
2ème étage,**

**3ème étage,
4ème étage,
5ème étage,
6ème étage,
7ème étage,
Annexes**

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Éléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 25/03/2015

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 25/03/2015

Heure d'arrivée :

Durée du repérage :

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision de décembre 2008.

Remarques :

Néant

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.
Remarques :
Néant

5. – Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Néant	-		

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
6ème étage : circulation	Identifiant: P1 Description: Flocages
5ème étage : salle de reprographie 553	Identifiant: P2 Description: Flocages
5ème étage : bureau du président	Identifiant: P3 Description: Dalles moquettes avec entre-couche noire
5ème étage : local technique terrasse	Identifiant: P4 Description: Fibralth
4ème étage : Bureau secrétaire	Identifiant: P5 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
4ème étage : salle de reprographie	Identifiant: P6 Description: Flocages
4ème étage : circulation	Identifiant: P7 Description: mousse isolante
4ème étage : circulation	Identifiant: P8 Description: Flocages
3ème étage : bureau 380	Identifiant: P9 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
3ème étage : bureau 361	Identifiant: P10 Description: colle des tissus muraux
2ème étage : bureau 268	Identifiant: P11 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : circulation	Identifiant: P12 Description: colle des tissus muraux
Sous-Sol 3 : parking	Identifiant: P13 Description: Flocages
3ème étage : escalier B	Identifiant: P14 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : bureau 242	Identifiant: P15 Description: Flocages
2ème étage : bureau 277	Identifiant: P16 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : bureau 277	Identifiant: P17 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
2ème étage : bureau 275	Identifiant: P18 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : bureau 275	Identifiant: P19 Description: Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
2ème étage : circulation	Identifiant: P20 Description: colle des tissus muraux
2ème étage : bureau 295	Identifiant: P21 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : bureau 295	Identifiant: P22 Description: Flocages
2ème étage : bureau 292	Identifiant: P23 Description: Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : bureau 292	Identifiant: P24 Description: Flocages

2ème étage : bureau 280	<u>Identifiant:</u> P25 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : bureau 280	<u>Identifiant:</u> P26 <u>Description:</u> Flocages
2ème étage : bureau 279	<u>Identifiant:</u> P27 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
2ème étage : bureau 279	<u>Identifiant:</u> P28 <u>Description:</u> Flocages
2ème étage : circulation 1	<u>Identifiant:</u> P29 <u>Description:</u> Flocages
2ème étage : circulation 2	<u>Identifiant:</u> P30 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : bureau 388	<u>Identifiant:</u> P31 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
3ème étage : bureau 388	<u>Identifiant:</u> P32 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : bureau 387	<u>Identifiant:</u> P33 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
3ème étage : bureau 387	<u>Identifiant:</u> P34 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
3ème étage : bureau 353	<u>Identifiant:</u> P35 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
3ème étage : bureau 353	<u>Identifiant:</u> P36 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : bureau 341	<u>Identifiant:</u> P37 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
3ème étage : bureau 341	<u>Identifiant:</u> P38 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : bureau 314	<u>Identifiant:</u> P39 <u>Description:</u> colle des tissus muraux
3ème étage : bureau 314	<u>Identifiant:</u> P40 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : bureau 312	<u>Identifiant:</u> P41 <u>Description:</u> colle des tissus muraux
3ème étage : bureau 312	<u>Identifiant:</u> P42 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
3ème étage : bureau 320	<u>Identifiant:</u> P43 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
3ème étage : bureau 320	<u>Identifiant:</u> P44 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : bureau 332	<u>Identifiant:</u> P45 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
3ème étage : bureau 332	<u>Identifiant:</u> P46 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : circulation 1	<u>Identifiant:</u> P47 <u>Description:</u> Flocages
3ème étage : circulation 2	<u>Identifiant:</u> P48 <u>Description:</u> Flocages
1er étage : bureau 115	<u>Identifiant:</u> P49 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
1er étage : bureau 115	<u>Identifiant:</u> P50 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
1er étage : bureau 112	<u>Identifiant:</u> P51 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
1er étage : bureau 112	<u>Identifiant:</u> P52 <u>Description:</u> Flocages
1er étage : bureau 108	<u>Identifiant:</u> P53 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
1er étage : bureau 108	<u>Identifiant:</u> P54 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
1er étage : bureau 105	<u>Identifiant:</u> P55 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
1er étage : bureau 105	<u>Identifiant:</u> P56 <u>Description:</u> Flocages
1er étage : bureau 144	<u>Identifiant:</u> P57 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
1er étage : bureau 144	<u>Identifiant:</u> P58 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
1er étage : bureau 155	<u>Identifiant:</u> P59 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
1er étage : bureau 155	<u>Identifiant:</u> P60 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés

Rez de chaussée : bureau R40	<u>Identifiant:</u> P61 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
Rez de chaussée : bureau R40	<u>Identifiant:</u> P62 <u>Description:</u> Flocages
Rez de chaussée : bureau R37	<u>Identifiant:</u> P63 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
Rez de chaussée : bureau R37	<u>Identifiant:</u> P64 <u>Description:</u> Flocages
Rez de chaussée : bureau R37	<u>Identifiant:</u> P65 <u>Description:</u> Lés moquette avec sous-couche
4ème étage : bureau 441	<u>Identifiant:</u> P66 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
4ème étage : bureau 441	<u>Identifiant:</u> P67 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
4ème étage : bureau 421	<u>Identifiant:</u> P68 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
4ème étage : bureau 421	<u>Identifiant:</u> P69 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
4ème étage : bureau 422	<u>Identifiant:</u> P70 <u>Description:</u> colle des tissus muraux
4ème étage : bureau 422	<u>Identifiant:</u> P71 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
4ème étage : bureau 430	<u>Identifiant:</u> P72 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
4ème étage : bureau 430	<u>Identifiant:</u> P73 <u>Description:</u> Flocages
4ème étage : bureau 450	<u>Identifiant:</u> P74 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
4ème étage : bureau 450	<u>Identifiant:</u> P75 <u>Description:</u> Flocages
5ème étage : bureau 552	<u>Identifiant:</u> P76 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
5ème étage : bureau 552	<u>Identifiant:</u> P77 <u>Description:</u> Flocages
5ème étage : bureau 551	<u>Identifiant:</u> P78 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
5ème étage : bureau 551	<u>Identifiant:</u> P79 <u>Description:</u> Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
5ème étage : bureau 570	<u>Identifiant:</u> P80 <u>Description:</u> Flocages
5ème étage : bureau 570	<u>Identifiant:</u> P81 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
5ème étage : circulation 1	<u>Identifiant:</u> P82 <u>Description:</u> Flocages
5ème étage : circulation 2	<u>Identifiant:</u> P83 <u>Description:</u> Flocages
4ème étage : circulation 1	<u>Identifiant:</u> P84 <u>Description:</u> Flocages
4ème étage : circulation 2	<u>Identifiant:</u> P85 <u>Description:</u> Flocages
Sous-Sol 2 : bureau S45	<u>Identifiant:</u> P86 <u>Description:</u> Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
Sous-Sol 2 : bureau S45	<u>Identifiant:</u> P87 <u>Description:</u> Flocages
Sous-Sol 2 : circulation	<u>Identifiant:</u> P88 <u>Description:</u> Flocages
Sous-Sol 3 : parking	<u>Identifiant:</u> P89 <u>Description:</u> Flocages
Sous-Sol 3 : parking	<u>Identifiant:</u> P90 <u>Description:</u> Flocages

5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **SOCOTEC**

N° DTI / 1312-005 en date du 17/12/2013

Fait à **BOBIGNY**, le **25/03/2015**

Par : Raouf MENACER



Signature du représentant :

--

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 15/IMO/0180

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

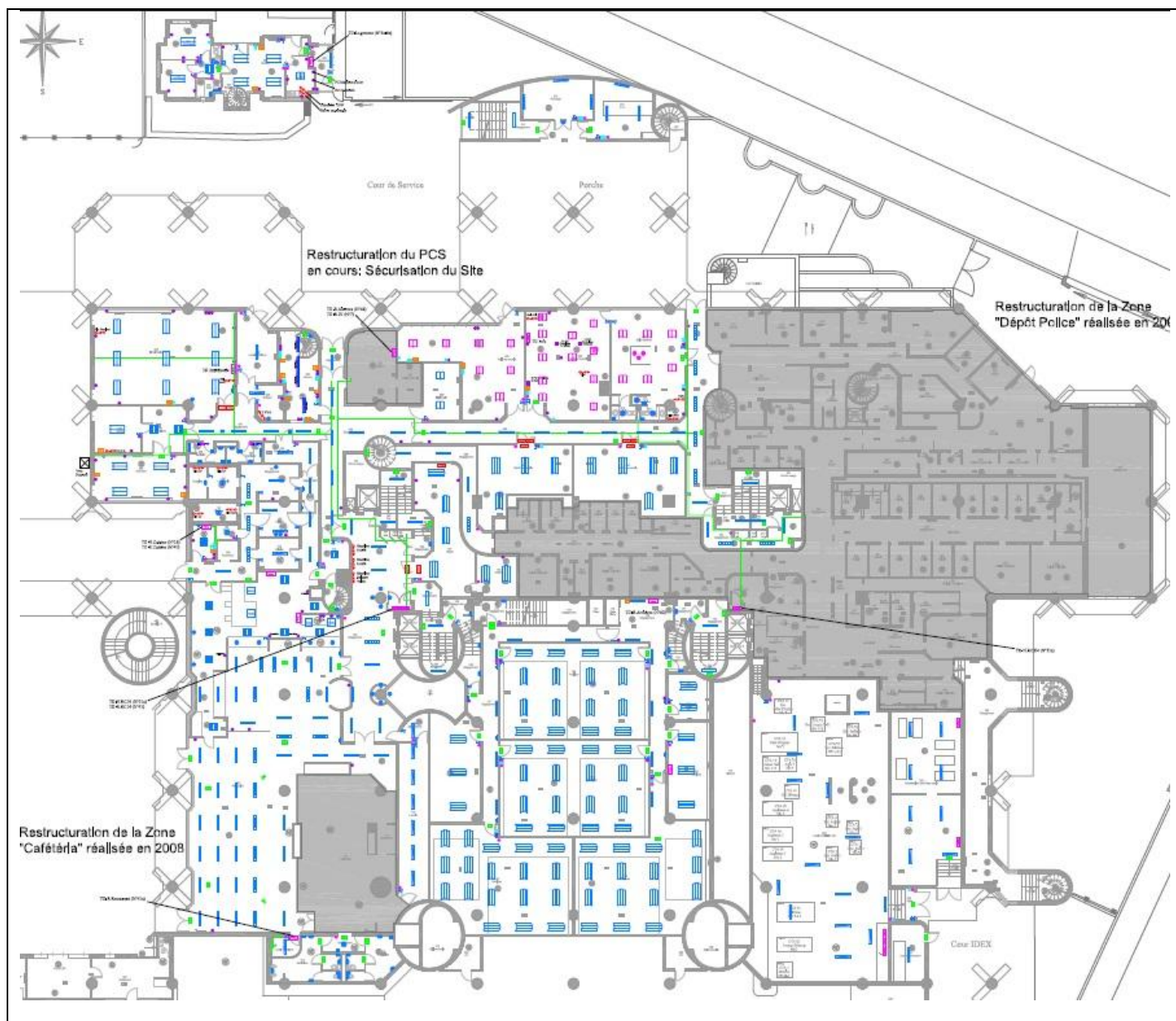
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

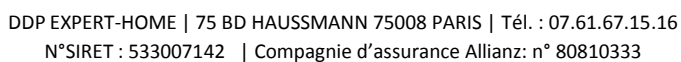
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

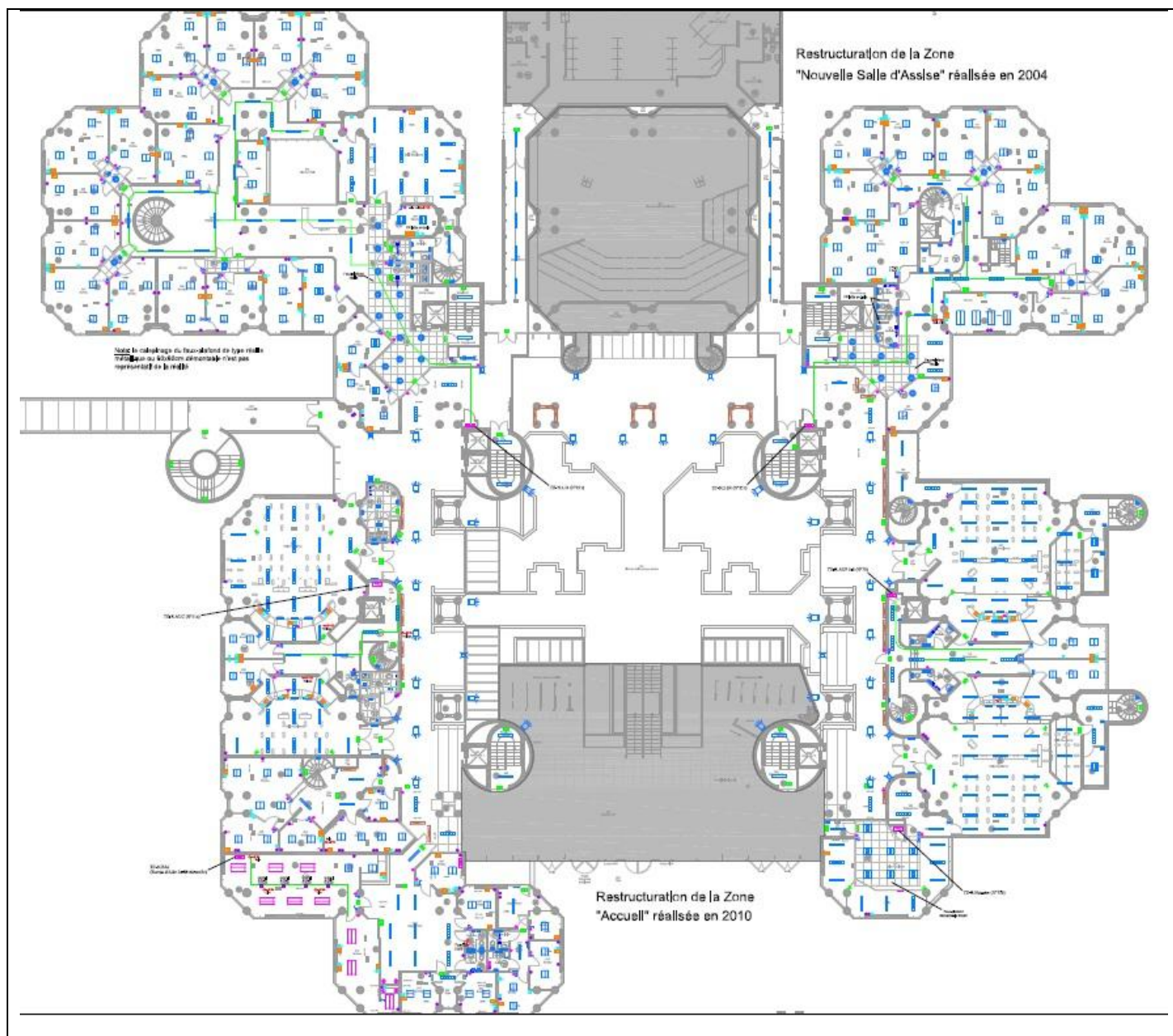
Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

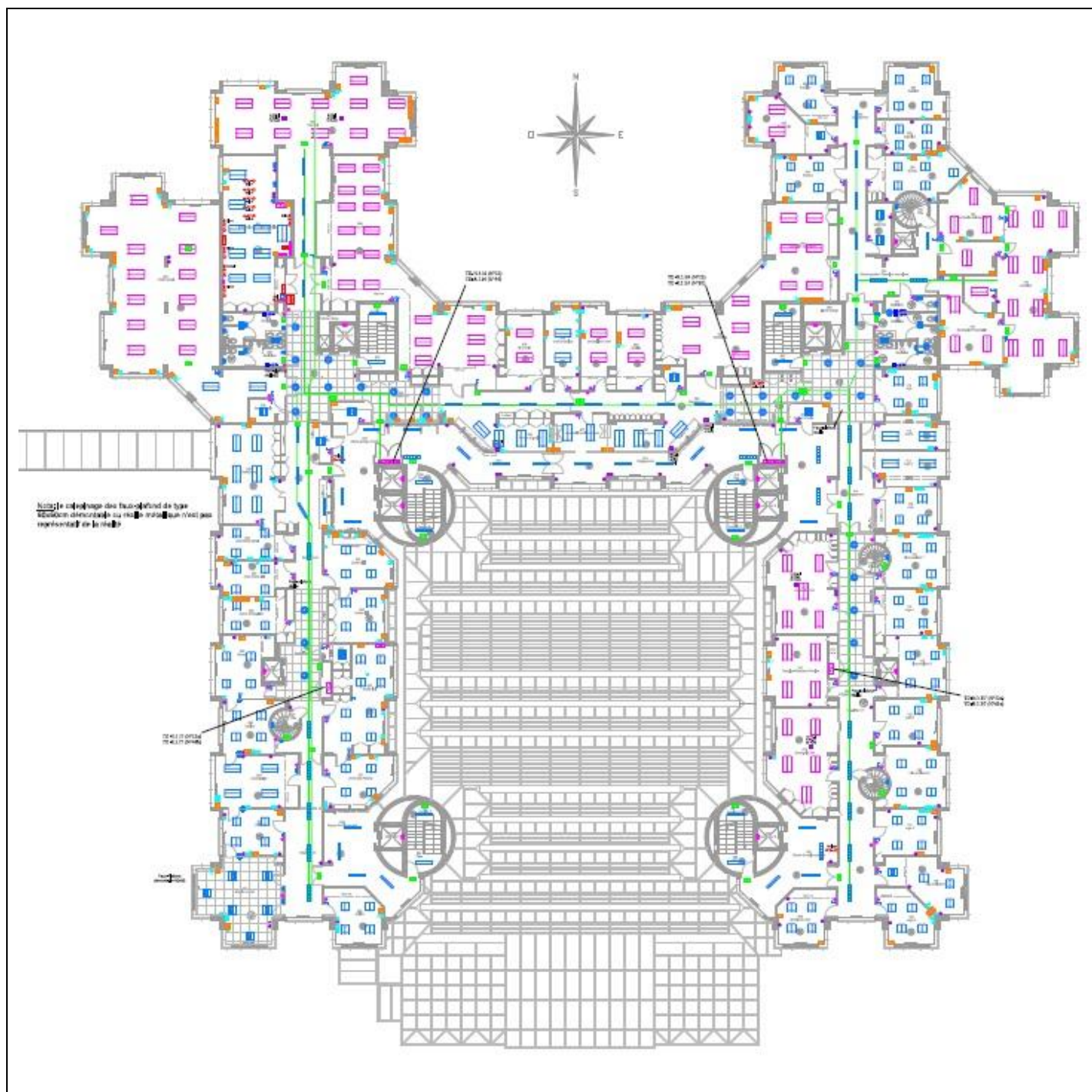
Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

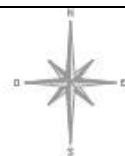
Sommaire des annexes**7 Annexes****7.1 Schéma de repérage****7.2 Rapports d'essais****7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante****7.4 Conséquences réglementaires et recommandations****7.5 Recommandations générales de sécurité****7.6 Documents annexés au présent rapport**

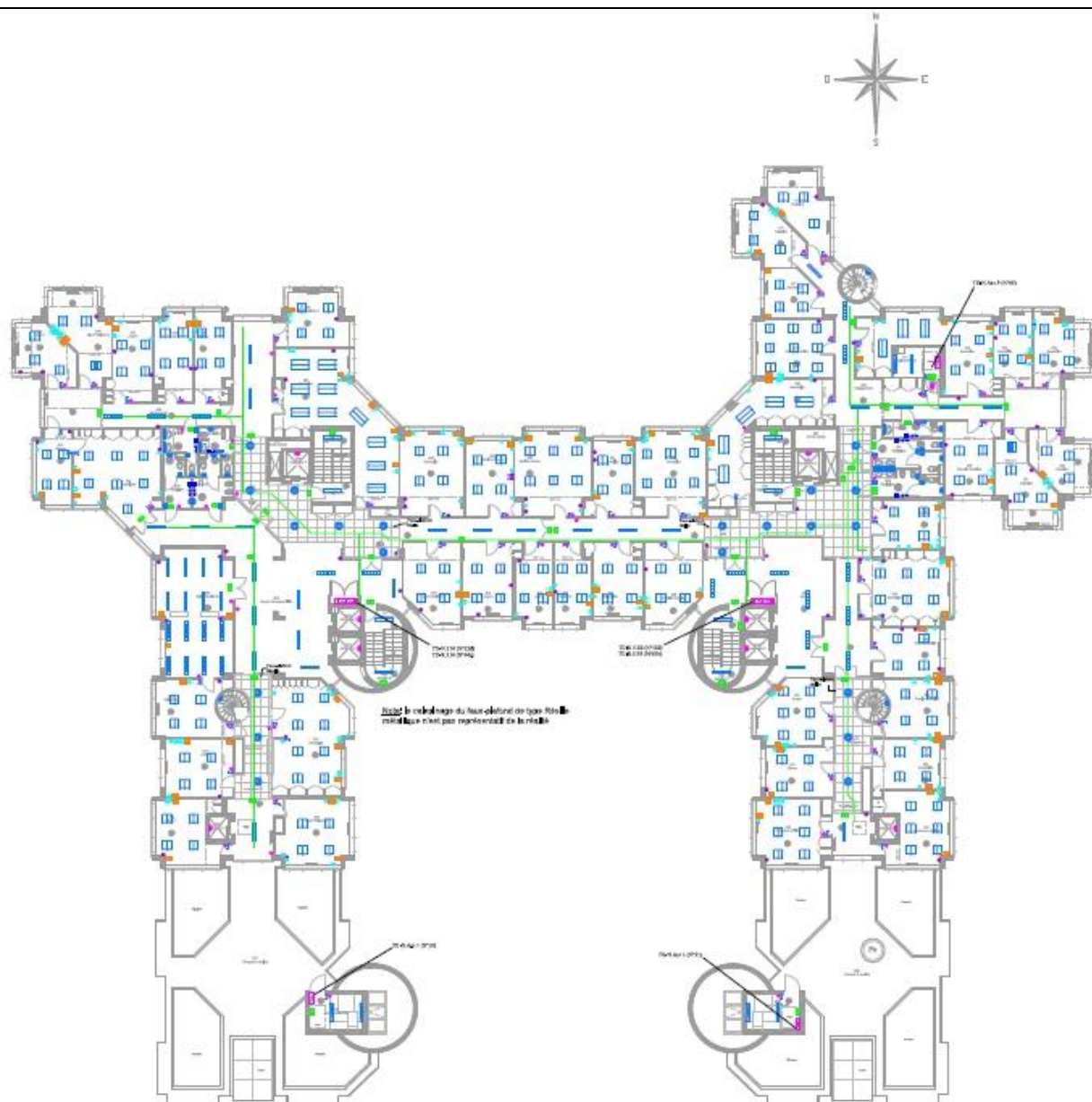


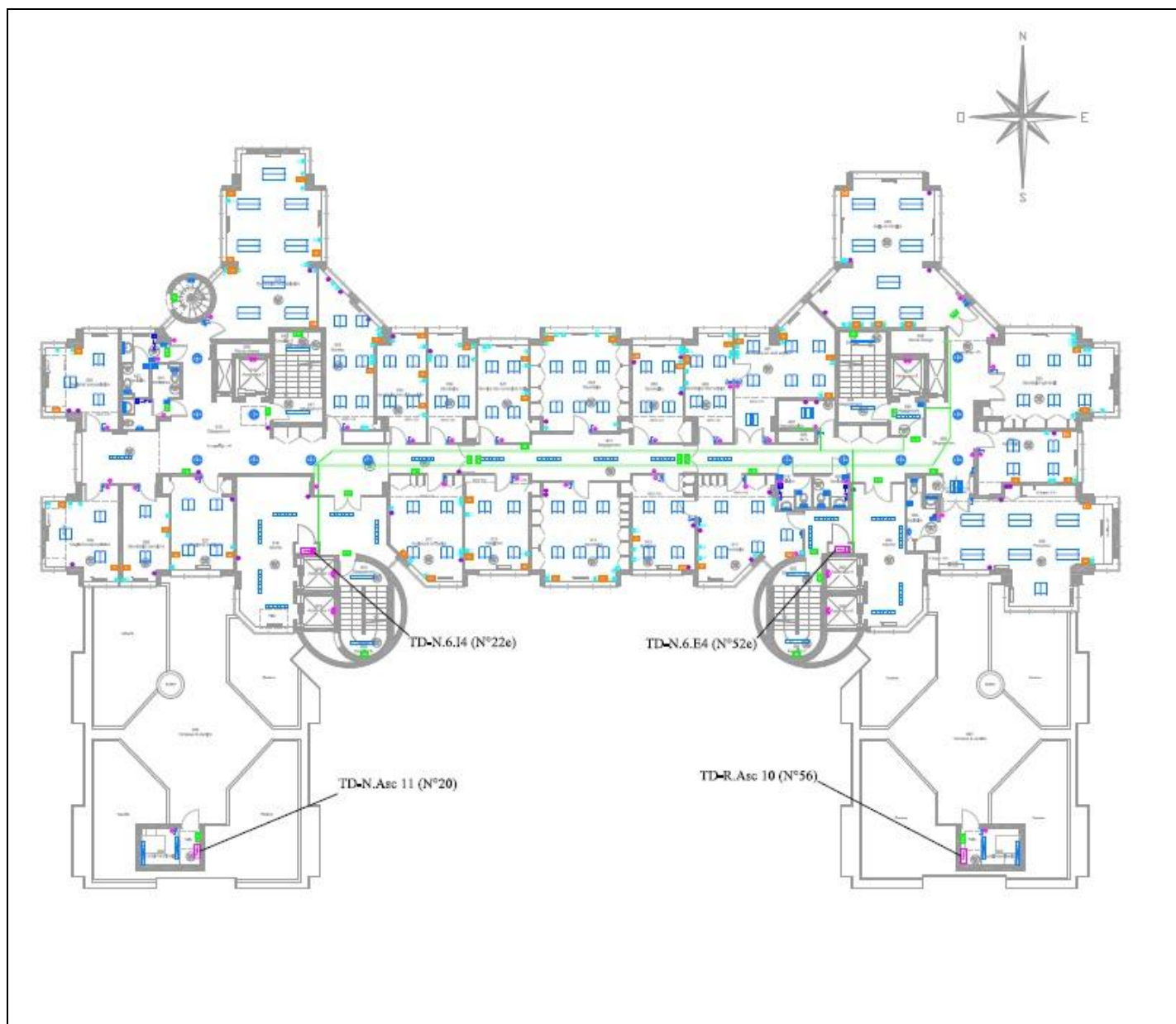












7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
P1	6ème étage : circulation	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P2	5ème étage : salle de reprographie 553	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P3	5ème étage : bureau du président	Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Dalles moquettes avec entre-couche noire	Dalles moquettes avec entre-couche noire
P4	5ème étage : local technique terrasse	Parois verticales et horizontales intérieures	Fibralith	Fibralith

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
P5	4ème étage : Bureau secrétaire	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P6	4ème étage : salle de reprographie	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P7	4ème étage : circulation	Parois verticales intérieures - Cloisons légères ou préfabriquées	mousse isolante	mousse isolante
P8	4ème étage : circulation	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P9	3ème étage : bureau 380	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P10	3ème étage : bureau 361	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	colle des tissus muraux	colle des tissus muraux
P11	2ème étage : bureau 268	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P12	2ème étage : circulation	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	colle des tissus muraux	colle des tissus muraux
P13	Sous-Sol 3 : parking	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P14	3ème étage : escalier B	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P15	2ème étage : bureau 242	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P16	2ème étage : bureau 277	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P17	2ème étage : bureau 277	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P18	2ème étage : bureau 275	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P19	2ème étage : bureau 275	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P20	2ème étage : circulation	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	colle des tissus muraux	colle des tissus muraux
P21	2ème étage : bureau 295	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P22	2ème étage : bureau 295	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P23	2ème étage : bureau 292	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P24	2ème étage : bureau 292	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P25	2ème étage : bureau 280	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P26	2ème étage : bureau 280	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P27	2ème étage : bureau 279	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P28	2ème étage : bureau 279	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P29	2ème étage : circulation 1	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
P30	2ème étage : circulation 2	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P31	3ème étage : bureau 388	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P32	3ème étage : bureau 388	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P33	3ème étage : bureau 387	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P34	3ème étage : bureau 387	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P35	3ème étage : bureau 353	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P36	3ème étage : bureau 353	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P37	3ème étage : bureau 341	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P38	3ème étage : bureau 341	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P39	3ème étage : bureau 314	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	colle des tissus muraux	colle des tissus muraux
P40	3ème étage : bureau 314	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P41	3ème étage : bureau 312	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	colle des tissus muraux	colle des tissus muraux
P42	3ème étage : bureau 312	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P43	3ème étage : bureau 320	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P44	3ème étage : bureau 320	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P45	3ème étage : bureau 332	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P46	3ème étage : bureau 332	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P47	3ème étage : circulation 1	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P48	3ème étage : circulation 2	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P49	1er étage : bureau 115	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P50	1er étage : bureau 115	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P51	1er étage : bureau 112	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P52	1er étage : bureau 112	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P53	1er étage : bureau 108	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P54	1er étage : bureau 108	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
P55	1er étage : bureau 105	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P56	1er étage : bureau 105	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P57	1er étage : bureau 144	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P58	1er étage : bureau 144	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P59	1er étage : bureau 155	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P60	1er étage : bureau 155	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P61	Rez de chaussée : bureau R40	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P62	Rez de chaussée : bureau R40	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P63	Rez de chaussée : bureau R37	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P64	Rez de chaussée : bureau R37	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P65	Rez de chaussée : bureau R37	Planchers et planchers techniques - Revêtements de sol	Lés moquette avec sous-couche	Lés moquette avec sous-couche
P66	4ème étage : bureau 441	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P67	4ème étage : bureau 441	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P68	4ème étage : bureau 421	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P69	4ème étage : bureau 421	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P70	4ème étage : bureau 422	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	colle des tissus muraux	colle des tissus muraux
P71	4ème étage : bureau 422	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P72	4ème étage : bureau 430	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P73	4ème étage : bureau 430	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P74	4ème étage : bureau 450	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P75	4ème étage : bureau 450	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P76	5ème étage : bureau 552	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P77	5ème étage : bureau 552	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P78	5ème étage : bureau 551	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des	Peintures (intumescentes, bitumineuses,	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
		portes coupe-feu et pare-flamme	décoratives)	
P79	5ème étage : bureau 551	Plafonds et faux plafonds - Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés
P80	5ème étage : bureau 570	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P81	5ème étage : bureau 570	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P82	5ème étage : circulation 1	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P83	5ème étage : circulation 2	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P84	4ème étage : circulation 1	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P85	4ème étage : circulation 2	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P86	Sous-Sol 2 : bureau S45	Parois verticales intérieures - Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
P87	Sous-Sol 2 : bureau S45	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P88	Sous-Sol 2 : circulation	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P89	Sous-Sol 3 : parking	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages
P90	Sous-Sol 3 : parking	Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages	Flocages

Copie des rapports d'essais :



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6163 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	TGI BOBIGNY	Commande	IT0615-2615
Echantillon	P1 - Floage - Circulation R+5	Echantillon	IT141502-6163
Dossier client	DIEA BOBIGNY	Description ITGA	Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

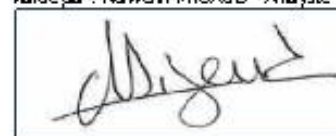
Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières	MOLP le 16/02/2015	Amiante non détecté Analyse confirmée au M.ET	---	3

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de DT RD 24

DT A 164 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6164 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	TGI BOBIGNY	Commande	IT0615-2615
Echantillon	P2 - Floage - Salle repro 5-53	Echantillon	IT141502-6164
Dossier client	DIEA BOBIGNY	Description ITGA	Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

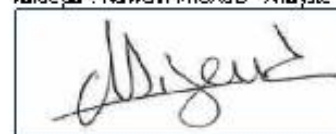
Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières	MOLP le 16/02/2015	Amiante non détecté Analyse confirmée au M.ET	---	3

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sous quelque forme que ce soit.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de : DT 02/04

DT 02/04/05



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6165 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P3 - Maquette au sol - Bureau président
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6165
Description ITGA	Maquette bleue avec sous couche souple bitumée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

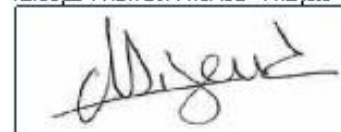
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Maquette bleue avec sous couche souple bitumée	META le 16/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nahem MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de : DT 00 24

DT A 16 4 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6166 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 5 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	TGI BOBIGNY	Commande	IT0615-2615
Echantillon	P4 - Plafond - Local technique	Echantillon	IT141502-6166
Dossier client	DRIEA BOBIGNY	Description ITGA	Panneau de lamelles de bois avec liant gris inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

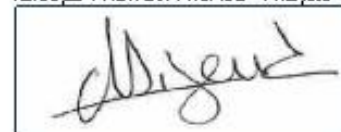
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Panneau de lamelles de bois avec liant gris inséparable	META le 16/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nahem MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de DT RD 24

DT A 164 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6167 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P5 - Peinture - Bureau secrétaire
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6167
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture et traces grises inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

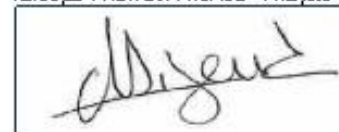
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture et traces grises inséparables	META le 12/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nathalie MIGNAUD - Analyste



La reproduction d'un rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de : DT 00 24

DT A 16 4 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6168 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	TGI BOBIGNY	Commande	IT0615-2615
Echantillon	P6 - Flocage - Salle repro R+4	Echantillon	IT141502-6168
Dossier client	DRIEA BOBIGNY	Description ITGA	Flocage blanchâtre pelotonneux avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

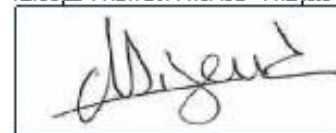
Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Flocage blanchâtre pelotonneux avec poussières	MOLP le 16/02/2015	Amiante non détecté Analyse confirmée au M.ET	---	3

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de DT RD 24

DT A 164 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6169 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 5 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Requ au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P7 - Mousse - Gouttière R+4
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6169
Description ITGA	Mousse beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

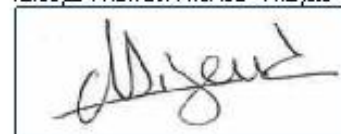
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prégas
Mousse beige	META le 16/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un de nos sites.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de DT RD 24

DT A 164 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6170 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P8 - Floage - Circulation face ascenseur R+4
Dossier client	DREA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6170
Description ITGA	Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

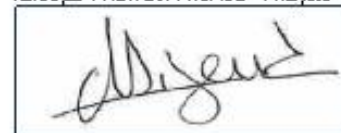
Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières	MOLP le 16/02/2015	Amiante non détecté Analyse confirmée au M.ET	---	3

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de : DT 00 24

DT A 16 4 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6171 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P9 - Peinture - Bureau 380 R+3
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6171
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture et papier inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération
des poussières sur grille de microscope électronique

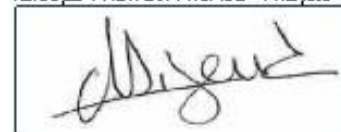
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture et papier inséparables	META le 17/02/2015	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Nahem MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence : DT 02 24

DT A 16 4 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6172 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 5 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Requ au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P10 - Maquette murale - Bureau 361 R+3
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6172
Description ITGA	Maquette grise avec papier inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Maquette grise avec papier inséparable	META le 16/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un de nos sites.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de : DT 00 24

DT A 16 4 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6173 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 5 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P11 - Peinture - Bureau 268 R+2
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6173
Description ITGA	Matériau gris avec peinture en vrac inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération
des poussières sur grille de microscopie électronique

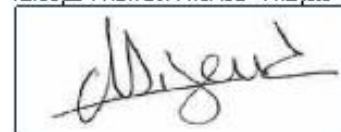
Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Matériau gris avec peinture en vrac inséparable	META le 12/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nahem MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un de nos sites.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de DT RD 24

DT A 164 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6174 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Requ au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P12 - Maquette murale - Circulation R+2
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6174
Description ITGA	Maquette grise avec papier inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Maquette grise avec papier inséparable	META le 16/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction d'un rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un de nos sites.
Sauf demande particulière écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de : DT 00 24

DT A 16 4 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6175 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 3 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Réf. ITGA :

Commande	TGI BOBIGNY	Commande	IT0615-2615
Echantillon	P13 - Floage - Parking R-3	Echantillon	IT141502-6175
Dossier client	DRIEA BOBIGNY	Description ITGA	Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

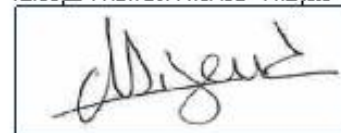
Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Floage blanchâtre pelotonneux avec poussières	MOLP le 16/02/2015	Amiante non détecté Analyse confirmée au M.ET	---	3

Validé par : Nathalie MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de DT RD 24

DT A 164 rev 09



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GRÉGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-3870
Liste des sites et points
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141502-6176 EN DATE DU 17/02/2015 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 5 pages, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DPP EXPERT HOME
M. Xavier DARTOIS
75 Bd Hausmann
75008 PARIS

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 05/02/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	TGI BOBIGNY
Echantillon	P14 - Peinture - Escalier B R+3
Dossier client	DRIEA BOBIGNY

Réf. ITGA :

Commande	IT0615-2615
Echantillon	IT141502-6176
Description ITGA	Matériau gris hétérogène cassant avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscopie électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	No de Prépas
Matériau gris hétérogène cassant avec peinture inséparable	META le 12/02/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nahem MIGAUD - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai est autorisée sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation d'un laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En l'absence de : DT 02 04

DT 02 04 05

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-Sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 1/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : KATHLEEN PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
 Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° échant. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 0452711P F 10	Enduit peinture Sureau 277 sans	+Enduit +Peinture	Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 0452721S F 15	Piçage Sureau 242 plâtré	+Plâtre +Fouilles	Dur/Éclatant Éclatant	Gris Gris	1	Non Détecté	--
E 0452731S F 17	Enduit peinture Sureau 277 plâtré	+Enduit +Peinture	Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Beige / Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 0452741S F 18	Enduit peinture Sureau 275 sans	+Enduit +Peinture	Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Beige / Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
 naïvée " " ne peut être analysée séparément des couches
 suivantes

Responsable technique
 Delphine LE DU
 En suppléance

Responsable qualité
 Valérie GROS
 En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
 laboratoire. Sa reproduction est autorisée que sous la forme de photocopies intégrales.
 Seule l'édition originale du rapport joint et les signatures des responsables technique et qualité engage le responsable du laboratoire.
 L'accréditation de la section La bonite du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
 rapport à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siren 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-services-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 2/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04527515 F19	Enduit peinture Bureau 275 plâtré	+ Enduit + Peinture	Dur / Éclatant Dur / Éclatant	Beige / Blanc Gris	1	Non Détecté	--
E 04527615 F20	Méquette murale Circulation murs	+ Méquette + Carreau + Colle	Fibreux / Souple Fibreux / Souple Souple	Beige / Gris Marron Jaune	1	Non Détecté	--
E 04527715 F21	Enduit peinture Bureau 275 murs	+ Enduit + Peinture	Dur / Éclatant Dur / Éclatant	Beige / Blanc Gris	1	Non Détecté	--
E 04527815 F22	Placage Bureau 275 plâtré	+ Placage + Peinture	Fibreux / Éclatant Dur / Éclatant	Gris Gris	1	Non Détecté	--
E 04527915 F23	Enduit peinture Bureau 272 murs	+ Enduit + Peinture	Dur / Éclatant Dur / Éclatant	Beige / Blanc Gris	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
niquée ne peut être analysée séparément des couches
suyantes.

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est alors autorisée que sous la forme de son simple photocopie, plume ou sigil.
Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann - ZI Léa-Park - Bât. A - 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-services-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DFF - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 3/17

Echantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kafilien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
 Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matère	Aspect	Couleur			
E 04525015 F24	Placage Bureau 292 platiné	+Técoses +Foussées	Fibreux/Effat Effatible	Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04525115 F25	Enduit peinture Bureau 290 saurs	+Enduit +Peinture	Dur/Effatible Dur/Effatible	Beige/Blanc Gras	1	Non Détecté	--
E 04525215 F26	Placage Bureau 290 platiné	+Técoses +Foussées	Fibreux/Effat Effatible	Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04525315 F27	Enduit peinture Bureau 279 saurs	+Enduit +Peinture (lâches)	Dur/Effatible Dur/Effatible	Beige/Blanc Gras	1	Non Détecté	--
E 04525415 F28	Placage Bureau 279 platiné	+Técoses +Peinture	Fibreux/Effat Dur/Effatible	Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04525515 F29	Placage Circulation R + I platiné	+Técoses +Foussées	Fibreux/Effat Effatible	Gras Gras	1	Non Détecté	--

Constatations : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
 bâchée " " ne peut être analysée séparément des couches
 suivantes

Responsable technique
 Delphine LE DU
 En suppléant

Responsable qualité
 Valérie GROS
 En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
 laboratoire. Sa reproduction est strictement autorisée que sous la forme de fac-similé photocopie ou par voie numérique.
 Seule l'édition originale du rapport portera les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
 L'acceptation de la section La base de la COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
 rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-services-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélèvements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-Sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 4/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04328015 F50	Placage Circulation B + Z placé en d	+Tissu +Fouilles	Fibreux/États États	Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04328715 F51	Enduit peinture Bureau 388 sans	+Enduit +Peinture	Dur/États Dur/États	Beige/Blanc Gras	1	Non Détecté	--
E 04328815 F52	Placage Bureau 388 placé en d	+Tissu +Peinture	Fibreux/États Dur/États	Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04328915 F53	Enduit peinture Bureau 387 sans	+Enduit +Peinture	Dur/États Dur/États	Beige/Blanc Gras	1	Non Détecté	--
E 04329015 F54	Enduit peinture Bureau 387 placé en d	+Enduit +Peinture	Dur/États Dur/États	Beige/Blanc Gras	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
naquée " ne peut être analysée séparément des couches
adjacentes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est strictement autorisée que sous la forme de photocopies, à l'usage personnel.
Seule l'édition originale du rapport jointe aux signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
La certification de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann - ZI Léo-Park - Bât. A - 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 5/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kafilien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04529115 F55	Enduit peinture Bureau 335 sans	+Teinture +Fibres +Enduit (Traces)	Dur/Éditable Fibreux Dur/Éditable	Blanc Blanc Beige	1	Non Détecté	--
E 04529215 F50	Ploché Bureau 335 plâtré	+Tlaccos +Teinture +Teintures	Fibreux/Édité Dur/Éditable Éditable	Gras Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04529315 F57	Enduit peinture Bureau 341 sans	+Enduit +Teinture +Teinture	Dur/Éditable Dur/Éditable Dur/Éditable	Beige Gras Violet	1	Non Détecté	--
E 04529415 F58	Ploché Bureau 341 plâtré	+Tlaccos +Teinture +Teintures	Fibreux/Édité Dur/Éditable Éditable	Gras Gras Gras	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
naquée " " ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est alors autorisée que sous la forme de fac-similé photocopie, à l'usage régulier.
Seule l'édition originale du rapport jointe et les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la Section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-services-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 6/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04529515 F39	Méquette surde Bureau 314 sans	+Méquette +Carton	Fibreux/Souple Fibreux/Souple	Beige / Gris Marron	1	Non Détecté	--
E 04529615 F40	Placage Bureau 314 placard	+Placage +Peinture +Fouilles	Fibreux/Effrit Durs/Effritable Effritable	Gris Gris Gris	1	Non Détecté	--
E 04529715 F41	Méquette surde Bureau 312 sans	Méquette	Fibreux/Souple	Gris	1	Non Détecté	--
E 04529815 F42	Enduit peinture Bureau 312 placard	+Enduit +Enduit (Traces)	Durs/Effritable Durs/Effritable	Blanc Gris	1	Non Détecté	--

Conclusions : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
matériau " ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est strictement interdite que sous la forme de photocopies ou par quelque moyen.
Seule l'édition originale du rapport jointe aux signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la Section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 7/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 043299 L3 F43	Enduit peinture Bureau 330 sans	+ Plâtre + Carrelage + Enduit + Peinture	Dur / Effritable Fibreux / Souple Dur / Effritable Souple	Blanc Marron Blanc Gris	1	Non Détecté	--
E 043300 L3 F44	Placage Bureau 330 placage	+ Plâtre + Carrelage	Fibreux / Effritable Effritable	Gris Gris	1	Non Détecté	--
E 043301 L3 F43	Enduit peinture Bureau 332 sans	+ Enduit + Peinture	Dur / Effritable Dur / Effritable	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 043302 L3 F40	Placage Bureau 332 placage	+ Plâtre + Peinture + Carrelage	Fibreux / Effritable Dur / Effritable Effritable	Gris Gris Gris	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
naïgée " ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléance

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de photocopies intégrales.
Seule l'édition originale du rapport jointe aux signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siren 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement

Dossier TGI BOIGNY PHASE 2

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 6/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyte : Kaïleen PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matère	Aspect	Couleur			
E 04350315 F47	Placage Carrelage B + S platiné	+Técosse +Teinture +Teintures	Fibreux/Effrit Dus/Effritable Effritable	Gras Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04350415 F48	Placage Carrelage B + S platiné	+Técosse +Teinture +Teintures	Fibreux/Effrit Dus/Effritable Effritable	Gras Gras Gras	1	Non Détecté	--
E 04350515 F49	Enduit peinture Bureau 115 sans	+Enduit +Teinture	Dus/Effritable Dus/Effritable	Beige/Blanc Blanc	1	Non Détecté	--
E 04350615 F50	Enduit peinture Bureau 115 platiné	+Enduit +Teinture	Dus/Effritable Dus/Effritable	Blanc Blanc/Gras	1	Non Détecté	--
E 04350715 F51	Enduit peinture Bureau 112 sans	+Enduit +Teinture	Dus/Effritable Dus/Effritable	Beige/Blanc Blanc/Gras	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de destruction, toute couche
naïvée " ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est alors autorisée que sous la forme de son simple photocopie, plique, ou
seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-services-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélèvements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 9/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyte : Kaïleen PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 0435 05 15 F 52	Placage Bureau 112 platiné	+Tiroirs +Feauture +Enduit	Fibreux / Effrit Durs / Effritable Durs / Effritable	Blanc Gris Beige	1	Non Détecté	--
E 0435 09 15 F 53	Enduit peinture Bureau 105 sans	+Enduit +Feauture	Durs / Effritable Durs / Effritable	Beige / Blanc Blanc	1	Non Détecté	--
E 0435 10 15 F 54	Enduit peinture Bureau 105 platiné	+Enduit +Feauture	Durs / Effritable Durs / Effritable	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 0435 11 15 F 55	Enduit peinture Bureau 105 sans	+Enduit +Feauture	Durs / Effritable Durs / Effritable	Blanc Blanc / Beige	1	Non Détecté	--
E 0435 12 15 F 56	Placage Bureau 105 platiné	+Tiroirs +Enduit +Feauture	Fibreux / Effrit Durs / Effritable Durs / Effritable	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de destruction, toute couche
"naïve" ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est autorisée que sous la forme de son simple photocopie, plique, ou
seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 10/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 0435 13 13 F57	Enduit peinture Bureau 144 sous	+Técosse +Enduit +Teinture	Fibreux/Éclat Dus/Éclat Dus/Éclat	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--
E 0435 14 13 F58	Enduit peinture Bureau 144 plâtré	+Técosse +Enduit +Teinture	Fibreux/Éclat Dus/Éclat Dus/Éclat	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--
E 0435 15 13 F59	Enduit peinture Bureau 155 sous	+Enduit +Teinture	Dus/Éclat Dus/Éclat	Blanc Gris/Blanc	1	Non Détecté	--
E 0435 16 13 F60	Enduit peinture Bureau 155 plâtré	+Enduit +Teinture	Dus/Éclat Dus/Éclat	Blanc Blanc/Gris	1	Non Détecté	--
E 0435 17 13 F61	Enduit peinture Bureau B40 sous	+Enduit +Teinture	Dus/Éclat Dus/Éclat	Blanc Blanc/Gris	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de destruction, toute couche
"naïve" ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléance

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est alors autorisée que sous la forme de son simple photocopie, plume, ou
seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélèvements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 11/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 0435 18 15 F02	Enduit peinture Bureau B.40 plan d.	+Tissu +Enduit +Peinture	Fibreux/États Durs/États Durs/États	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--
E 0435 19 15 F03	Enduit peinture Bureau B.37 murs	+Enduit +Peinture	Durs/États Durs/États	Blanc Blanc / Beige	1	Non Détecté	--
E 0435 20 15 F04	Tissage Bureau B.37 plan d.	+Tissu +Enduit +Peinture	Fibreux/États Durs/États Durs/États	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--
E 0435 21 15 F05	Méquette Bureau B.37 sol	Méquette	Fibreux/États	Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 0435 22 15 F00	Enduit peinture Bureau 441 murs	+Enduit +Peinture	Durs/États Durs/États	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de destruction, toute couche
"naïve" ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est alors autorisée que sous la forme de son modèle photocopie, plique, ou
seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 12/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Katrien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04352315 F07	Enduit peinture Bureau 411 plâtré	+ Enduit + Peinture	Dur / Éclatant Dur / Éclatant	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 04352415 F08	Enduit peinture Bureau 421 sans	+ Enduit + Peinture	Dur / Éclatant Dur / Éclatant	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 04352515 F09	Enduit peinture Bureau 421 plâtré	+ Enduit + Peinture	Dur / Éclatant Dur / Éclatant	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 04352615 F70	Méquette murale Bureau 422 sans	+ Méquette + Carrelage + Colle	Fibreux / Souple Fibreux / Souple Souple	Beige Marron Jaune	1	Non Détecté	--
E 04352715 F71	Enduit peinture Bureau 422 plâtré	+ Enduit + Peinture	Dur / Éclatant Dur / Éclatant	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
niquée ne peut être analysée séparément des couches
suyantes.

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est alors autorisée que sous la forme de son simple photocopie, à l'usage interne.
Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann - ZI Léa-Park - Bât. A - 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 13/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04352815 F72	Enduit peinture Bureau 450 sans	+Enduit +Peinture	Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Blanc/Gras	1	Non Détecté	--
E 04352915 F73	Placage Bureau 450 placard	+Placage +Enduit +Peinture	Fibreux/Éclatant Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Beige/Blanc Blanc Vide	1	Non Détecté	--
E 04353015 F74	Enduit peinture Bureau 450 sans	+Enduit +Peinture	Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Beige Blanc/Gras	1	Non Détecté	--
E 04353115 F75	Placage Bureau 450 placard	+Placage +Enduit	Fibreux/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Blanc	1	Non Détecté	--
E 04353215 F76	Enduit peinture Bureau 450 sans	+Enduit +Peinture	Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Blanc/Gras	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
niquée " " ne peut être analysée séparément des couches
suyantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est autorisée que sous la forme de son simple photocopie, à l'usage
seul de l'édition originale du rapport pour les signataires des responsabilités techniques et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léo-Fark • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 14/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyte : Kaïleen PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04333315 F77	Piçage Bureau 332 plâtré	+Tlccoso +Enduit +Feauture	Fibreux/Éclat Durs/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc Gris	1	Non Détecté	--
E 04333415 F78	Enduit peinture Bureau 331 sans	+Enduit +Feauture	Durs/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 04333515 F79	Enduit peinture Bureau 331 plâtré	+Enduit +Feauture	Durs/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--
E 04333615 F80	Piçage Bureau 370 plâtré	+Tlccoso +Enduit	Fibreux/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc	1	Non Détecté	--
E 04333715 F81	Enduit peinture Bureau 370 sans	+Enduit +Feauture	Durs/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc / Gris	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
niquée " " ne peut être analysée séparément des couches
sujacentes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons analysés ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction est alors autorisée que sous la forme de son simple photocopie, plume ou signature.
Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léo-Fark • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 15/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kallien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 04333815 FES2	Placage Carrelage B + 3 placage d	+Témoins +Enduit +Teinture	Fibreux/Éclat Durs/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--
E 04333915 FES3	Placage Carrelage B + 3 placage d	+Témoins +Enduit +Teinture	Fibreux/Éclat Durs/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--
E 04334015 FES4	Placage Carrelage B + 4 placage d	+Témoins +Enduit	Fibreux Durs/Éclat	Blanc Blanc	1	Non Détecté	--
E 04334115 FES5	Placage Carrelage B + 4 placage d	+Témoins +Enduit +Teinture	Fibreux/Éclat Durs/Éclat Durs/Éclat	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, une couche
matériau " ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléance

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de photocopies intégrales.
Seule l'édition originale du rapport jointe aux signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la Section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siren 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélevements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 16/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kafilien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matériau	Aspect	Couleur			
E 0433-4215 F01	Enduit peinture Bureau 545 sous	+Enduit +Peinture	Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Blanc	1	Non Détecté	--
E 0433-4315 F07	Plochage Bureau 545 placo end	+Placo +Enduit +Peinture	Fibreux/Éclatant Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Beige Violet	1	Non Détecté	--
E 0433-4415 F08	Plochage Circulation sous-sol B-2 placo end	+Placo +Enduit +Peinture	Fibreux Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Beige Violet	1	Non Détecté	--
E 0433-4515 F09	Plochage Parkings B-5 placo end	+Placo +Enduit +Peinture	Fibreux/Éclatant Dur/Éclatant Dur/Éclatant	Blanc Blanc Violet	1	Non Détecté	--

Commentaires : (1) Dans le cadre d'une demande de dissociation, toute couche
matériau "ne peut être analysée séparément des couches
suivantes

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléance

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléance



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de photocopies intégrales.
Seule l'édition originale du rapport joint et les signatures des responsables technique et qualité engage le responsable du laboratoire.
L'accréditation de la Section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léa-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 127 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 7120 B

EURO-SERVICES-LABO

Tél. : 01 43 90 18 80

Fax : 01 43 90 18 88

Votre partenaire
environnement**Dossier TGI BOIGNY PHASE 2**

Prélèvements du 25/03/2015

Propriétaire : TGI BOIGNY

93000 BOIGNY

DDP - EXPERT HOME

75 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

A l'attention de FELTRE Christophe

Ivry-Sur-Seine, le 04/04/2015

RAPPORT D'ESSAI N° R 01367215

Affaire N° A 00760215

Page 17/17

Échantillon(s) Date de réception : 27/03/15 Date de fin d'analyse : 04/04/15
 Analyste : Kadien PATRON
 Méthode(s) d'analyse : En adapt NF X43-050

**Objet du rapport : Recherche d'amiante dans les matériaux par
Microscopie Electronique à Transmission (MET)**

N° de L. Labo / Client	Identification client	Description de l'échantillon			Nb de prépa.	Résultat	Type de fibre
		Matère	Aspect	Couleur			
E 0435-40 L3 T90	Placage Porking B-S plâtré d	+Tissu +Enduit +Teinture	Fibreux/Étât Dur/Étêtat Dur/Étêtat	Blanc Blanc Violet	1	Non Dectecé	--

(1) Dans le cadre d'une demande de diagnostic, toute corrélation n'est pas à être analysée
séparément des autres données.

Responsable technique
Delphine LE DU
En suppléant

Responsable qualité
Valérie GROS
En suppléant



Le présent rapport ne concerne que les échantillons cités ci-dessus et ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire. Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photocopie, à usage personnel.
Seule l'édition originale du rapport portant les signatures des responsables technique et qualité engage la responsabilité du laboratoire.
L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les essais présentés dans ce
rapport, à l'exclusion des prélèvements.

Siège social : 122, rue Marcel Hartmann • ZI Léo-Park • Bât. A • 94200 IVRY-SUR-SEINE

www.euro-services-labo.com • e-mail : info@euro-services-labo.com

SA au capital de 1 27 400 € • RCS Créteil 419 284 328 • siret 419 284 328 00038 • TVA FR 64 419 284 328 • Code APE 71 20 B

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

- Réalisation d'une « évaluation périodique »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
- Réalisation d'une « action corrective de premier niveau »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
- Réalisation d'une « action corrective de second niveau »**, qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées

pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret n° 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 1 rue Daumier – 13008 Marseille, attestons par la présente que la Société :

Entreprise DPP EXPERT HOME
75 BD HAUSSMANN
75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT

a souscrit auprès de la compagnie ALLIANZ EUROCOURTAGE, 7 place du Dôme TSA 21017 La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N° 80810333.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE : DIAGNOSTIC IMMOBILIER :

Assainissement autonome - collectif	Diagnostic termites
Contrôle périodique amiante	Dossier technique amiante
Diagnostic Accessibilité	Etat de l'installation intérieure de l'électricité
Diagnostic amiante avant travaux / démolition	Etat des lieux
Diagnostic amiante avant vente	Etat parasitaire
Diagnostic de performance énergétique	Evaluation valeur vénale et locative
DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb	Exposition au plomb (CREP)
Diagnostic gaz	Loi Carrez
Diagnostic légionellose	Millièmes
Loi Boutin	Prêt conventionné : normes d'habitabilité
Diagnostic monoxyde de carbone	Recherche de métaux lourds
Diagnostic radon	Recherche de plomb avant travaux
Diagnostic sécurité piscine	Risques naturels et technologiques
Diagnostic Technique SRU	

La garantie du contrat porte exclusivement :

- Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés ci-dessus,
- Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation

Période de validité : du 01/10/2014 au 30/09/2015

La Société ALLIANZ Eurocourtage garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n° 41128-01-2013, des conventions spéciales n° 41323-01-2013 et des conditions particulières (feuillelet d'adhésion 80810333), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent. Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.

1 rue Daumier 13008 Marseille | 75 bd Haussmann 75008 Paris
09 72 36 9000 | contact@cabinetcondorcet.com | www.cabinetcondorcet.com

SAS au capital de 50 000 € RCS Marseille 474 253 192 | Information: 09 72 36 9000 | www.allianz.fr | Sous la garantie de l'ACIP | Garantie de conformité Praticien | 11 Rue Taitbout 75009 Paris



CERTIFICAT

N° DTI / 1312-005

Certifié par la présente que :

RAOUF MENACER

a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences

DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE DU/DE(S) TYPE(S) DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
AMIANTE CREP	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante Constat de risque d'exposition au plomb	17/12/2013 12/12/2013	16/12/2018 11/12/2018

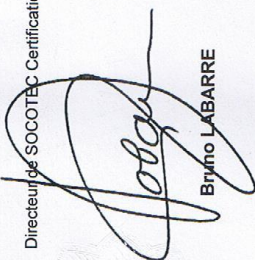
qui ont été réalisés par Socotec Certification conformément aux arrêtés compétences :

- Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant dans les immeubles bâties et les critères d'accréditation des organismes de certification
- Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant dans les immeubles bâties et les critères d'accréditation des organismes de certification



ACCREDITATION N° 4-0085
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Directeur de SOCOTEC Certification



Bruno LABARRE

Ce certificat n'a qu'une valeur indicative. La validité réelle d'un certificat SOCOTEC Certification est matérialisée par la présence dans l'annuaire des certifiés disponible sur le site internet de SOCOTEC Certification à l'adresse www.socotec-certification.com
Socotec Certification - SAS au capital de 40 000 euros - RCS Versailles 490 984 309 - Les Quadrants - 3 avenue de Centre - Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex - www.socotec-certification.com